

La Commission européenne

Le saviez-vous?



Son siège est situé à Bruxelles, dans l'immeuble Berlaymont.

Depuis sa création en 1958, l'exécutif européen a connu 14 présidents, dont l'actuelle, Ursula von der Leyen, en fonction depuis 2019.

Elle est composée de 27 commissaires, un par chaque État membre de l'UE.

Elle constitue à la fois le garant des traités de l'Union européenne et son organe exécutif.



Quel est le rôle de la Commission ?

- **Propose de nouvelles lois**, qui sont ensuite examinées par le Parlement et le Conseil de l'UE.
- **Met en œuvre les politiques de l'UE et gère son budget** : elle élabore les budgets annuels pour approbation par le Parlement et le Conseil, et supervise l'utilisation des fonds.
- **Veille à l'application du droit de l'UE**, en s'assurant qu'il est correctement mis en œuvre dans tous les États membres.
- **Représente l'UE sur la scène internationale.**

Avez-vous une recommandation à soumettre à la Commission européenne ?

- Participez aux **consultations publiques** et exprimez votre opinion sur le **portail de la Commission européenne**.
- Lancez une **Initiative Citoyenne européenne**.
- Déposez une **plainte officielle** si vous estimez que le droit de l'UE n'est pas correctement appliqué dans votre situation.

Priorités de la Commission pour la période 2024-2029 :



Un nouveau projet pour la prospérité et la compétitivité durables de l'Europe.



Une nouvelle ère pour la défense et la sécurité en Europe.



Soutenir les individus, renforcer nos sociétés et notre modèle social.



Maintenir notre qualité de vie : sécurité alimentaire, eau et environnement naturel.



Protéger notre démocratie, défendre nos principes.



Une Europe mondiale : exploiter notre puissance et nos partenariats.



Agir collectivement et préparer notre Union pour l'avenir.

